



PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde
Service Maritime et littoral
Unité gestion des Marins et des Navires

5 quai du capitaine Allègre 33311 ARCACHON Cedex
Tel : 05 57 52 57 07 ou 11
Adresse électronique : ddtm-gmn@gironde.gouv.fr

DOSSIER DE CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE NAVIRE INFERIEUR A 7 METRES

***TOUT DOSSIER DOIT COMPRENDRE LES PIECES FIGURANT
DANS LA LISTE CI-DESSOUS SOUS PEINE DE RENVOI***

LISTE DES PIECES OU RENSEIGNEMENTS

- carte de circulation ou acte de francisation (original)
- actes de vente en 3 exemplaires (originaux)
- photocopie recto verso de la carte d'identité ou passeport de l'acheteur (**permis de conduire non valable**)
pour les personnes morales : extrait du registre du commerce et des sociétés (modèle K bis ou photocopie de la carte professionnelle de l'entreprise) ou photocopie de l'acte d'enregistrement à la préfecture pour les associations.
- Si changement de moteur, une facture du moteur ou certificat de vente indiquant ses caractéristiques (marque, type, puissance, numéro).
- enveloppe timbrée (tarif normal) portant l'adresse de l'acheteur.
- enveloppe timbrée (tarif normal) portant l'adresse du vendeur.
- fiche de plaisance du navire (à remplir par l'acheteur).
- photocopie justificatif du domicile (facture de téléphone de préférence).

Veillez faire une copie de la carte de circulation et d'un acte de vente afin de pouvoir naviguer entre temps SVP merci.

**BUREAU OUVERT AU PUBLIC
LE LUNDI DE 09 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
DU MARDI AU VENDREDI de 9 h à 12 h 00**